

GROUPE VISION NEW LOOK INC.
Rapprochement du bénéfice net et bénéfice net ajusté
des deuxièmes trimestres et la période de 26 semaines terminés le 25 juin 2016 et le 27 juin 2015

En milliers de dollars canadiens

	13 semaines		26 semaines	
	25 juin 2016	27 juin 2015	25 juin 2016	27 juin 2015
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net attribué aux actionnaires	4 093	4 412	5 933	6 043
Frais connexes aux acquisitions	503	178	840	345
Impôts s'y rapportant	(135)	(48)	(226)	(93)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ^(a)	4 461	4 542	6 547	6 295
Écart en \$	(81)		252	
Écart en %	(1,8)%		4,0%	
% du chiffre d'affaires	8,8 %	9,7%	6,9%	7,1%
Montant par action				
Dilué	0,32	0,33	0,47	0,46

- a) *Le bénéfice net ajusté n'est pas une mesure normalisée selon les IFRS et il ne peut être comparé à des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Vision New Look croit que la communication du bénéfice net ajusté fournit de l'information utile car elle permet la comparaison des résultats nets excluant les frais d'acquisition et de développement, lesquels peuvent varier de manière importante d'un trimestre à l'autre. Les investisseurs doivent être conscients que le bénéfice net ajusté ne doit pas être interprété comme une alternative au bénéfice net déterminé selon les IFRS.*